

Abstract - Groupe n°4

L'austérité budgétaire 2026 : et si les professionnels de la santé se devaient d'agir ?

Thomas Baldy-Moulinier, Oscar Calmes, Axel Gallaz, Coralie Herrera, Tamim Sultan

Introduction

Bien que plusieurs travaux aient exploré le rôle des professionnel-le-s de la santé dans le plaidoyer et l'engagement sociopolitique, la littérature présente encore d'importantes lacunes. Les études disponibles portent principalement sur des contextes internationaux, ce qui limite leur transposabilité au contexte vaudois et rend difficile l'analyse de situations spécifiques telles que les mesures d'austérité budgétaire de 2026. Par ailleurs, peu de recherches se sont intéressées aux perceptions des différent-e-s acteur-ice-s du système de santé concernant l'engagement sociopolitique des soignant-e-s. Ces lacunes sont particulièrement marquées en Suisse, où la culture de neutralité influence les attentes à l'égard de leur rôle dans l'espace public. Cette question occupe une place importante dans le canton de Vaud, notamment dans le contexte des débats entourant l'austérité budgétaire et ses répercussions sur le système de santé. Dans ce cadre, il apparaît pertinent d'explorer les représentations et les attentes des acteur-ice-s concerné-e-s afin de mieux comprendre la place que peuvent occuper les professionnel-le-s de la santé dans les débats sociopolitiques. Pour ce faire, nous avons répondu à la question suivante : Comment les acteur-ice-s du système de santé vaudois définissent-ils leur rôle et les enjeux de leur engagement face aux décisions sociopolitiques 2026 qui influencent les systèmes de soins ?

Méthode

L'objectif de notre travail était de répondre à notre question de recherche et de proposer des pistes d'action aux professionnel-le-s de la santé. Pour ce faire, nous avons adopté une approche qualitative combinant une revue de la littérature et huit entretiens semi-directifs menés auprès de représentant-e-s de la direction du CHUV, du SSP Vaud, du conseil stratégique du CHUV, de la Société Vaudoise de Médecine, de l'Association des doctorant-e-s, de l'Association Engagés pour la santé, de l'OFSP ainsi que d'un économiste de la santé.

Résultats

Les entretiens montrent que les professionnel-le-s de la santé sont généralement perçu-e-s comme des acteur-ice-s légitimes du débat public grâce à leur expertise du terrain et à leur proximité avec les patient-e-s. Cependant, leur engagement sociopolitique est limité par plusieurs facteurs, comme par exemple la charge de travail, le manque de formation politique et certaines contraintes institutionnelles.

Les personnes interviewées décrivent les restrictions budgétaires comme un phénomène structurel et chronique plutôt que comme une conséquence isolée du budget 2026. Selon elles, ces contraintes ont des répercussions sur l'organisation des soins, les conditions de travail ainsi que la recherche et l'innovation. Toutefois, il est important de noter que certain-e-s soulignent également que ces contraintes peuvent favoriser une réflexion sur l'efficacité du système et conduire à la remise en question de certaines pratiques jugées peu pertinentes.

Enfin, la légitimité d'une prise de parole des professionnel-le-s de la santé sur les enjeux de santé publique est largement reconnue par les acteur-ice-s interrogé-e-s. Aucune des personnes interrogées ne défend une neutralité absolue des soignant-e-s lorsque des décisions politiques affectent le système de santé. Les divergences observées concernent davantage les formes d'engagement jugées appropriées ainsi que les limites imposées par la position occupée au sein du système de santé.

Discussion et conclusion

Les acteur·ice·s du système de santé vaudois reconnaissent largement la légitimité d'un engagement sociopolitique des professionnel·le·s de la santé face aux conséquences des restrictions budgétaires, mais divergent quant aux formes que cet engagement devrait prendre et aux limites qui l'encadrent.

Ces résultats suggèrent que la question centrale n'est pas simplement de savoir si les professionnel·le·s de la santé doivent s'engager politiquement, mais plutôt sous quelles formes et dans quelles limites cet engagement peut être légitime. Les entretiens montrent une tension constante avec d'un côté : une responsabilité professionnelle de défendre les patient·e·s, les conditions de soins et le système de santé. Et, de l'autre côté, la nécessité de préserver une posture crédible, non partisane et compatible avec les contraintes institutionnelles.

Nos résultats font écho à la littérature existante, qui montre que les soignant·e·s peuvent percevoir leur engagement dans le débat public comme une continuité de leur rôle de défense des patient·e·s et du système de santé, mais aussi comme une pratique freinée par le manque de temps, de formation, de soutien institutionnel ou par la crainte de conséquences professionnelles. L'apport de notre enquête est de replacer cette problématique dans le contexte vaudois, où les acteur·ice·s interrogé·e·s ne remettent pas en question la légitimité d'une parole professionnelle, mais divergent surtout sur ses modalités concrètes.

Ainsi, face aux politiques d'austérité, l'engagement des professionnel·le·s de la santé semble moins relever d'un militantisme individuel que d'une responsabilité collective à rendre visibles les effets des décisions budgétaires sur le terrain. Pour éviter que cette parole ne soit perçue comme corporatiste ou partisane, elle gagnerait toutefois à s'appuyer sur des données, une expertise, des espaces collectifs permettant une prise de parole structurée des différent·e·s acteur·ice·s du système de santé.

Il apparaît essentiel que cette prise de parole s'appuie sur des données probantes et une expertise reconnue afin d'éviter qu'elle ne soit perçue comme une forme de militantisme. Par ailleurs, favoriser le regroupement des professionnel·le·s de la santé au sein de collectifs ou d'organisations représentatives pourrait permettre une expression plus structurée de leurs préoccupations. Enfin, la mise en place d'espaces de dialogue sécurisés apparaît nécessaire afin que les professionnel·le·s puissent s'exprimer sans craindre d'éventuelles répercussions professionnelles.

Références

1. Ayala RA, Thulin M, Núñez ER. Cold Interests, Hot Conflicts: How a Professional Association Respond to a Change in Political Regimes. *Nursing History Review*. 2019;27(1):57–86. doi:[10.1891/1062-8061.27.57](https://doi.org/10.1891/1062-8061.27.57)
2. Pardoel Z, Folkertsma I, Ramani-Chander A, Thrift AG, Joshi R, Bandurek I, et al. Enablers and barriers for scaling up non-communicable disease interventions across diverse global health contexts: a qualitative study using the Consolidated Framework for Implementation Research. *BMJ Open*. 2025 Dec;15(12):e101292. doi:[10.1136/bmjopen-2025-101292](https://doi.org/10.1136/bmjopen-2025-101292)
3. Wilson DM, Underwood L, Kim S, Olukotun M, Errasti-Ibarrondo B. How and why nurses became involved in politics or political action, and the outcomes or impacts of this involvement. *Nursing Outlook*. 2022 Jan;70(1):55–63. doi:[10.1016/j.outlook.2021.07.008](https://doi.org/10.1016/j.outlook.2021.07.008)
4. Han NK, Kim GS. The Barriers and Facilitators Influencing Nurses' Political Participation or Healthcare Policy Intervention: A Systematic Review and Qualitative Meta-Synthesis. Malak M, editor. *Journal of Nursing Management*. 2024 Jan;2024(1):2606855. doi:[10.1155/2024/2606855](https://doi.org/10.1155/2024/2606855)

Mots clés

Professionnels de la santé ; Engagement sociopolitique ; Politiques de santé ; Austérité budgétaire ; Neutralité professionnelle ; Entretiens semi-directifs ; Recherche quantitative.

Engagement

L'austérité budgétaire 2026 : et si les soignant.s.e.x se devaient d'agir ?

Thomas Baldy-Moulinier, Oscar Calmes, Axel Gallaz, Coralie Herrera, Tamim Sultan

1. Objectifs

Nous souhaitons explorer comment les acteur.ice.s du système de santé vaudois définissent leur rôle et les limites de leur engagement face aux décisions sociopolitiques de 2026 influençant les systèmes de soins. Nous avons également pour objectif de proposer des pistes d'action au corps professionnel de la santé.

Austérité budgétaire

Plutôt décrite comme un phénomène structurel et chronique que comme une conséquence isolée du budget 2026.

Littérature

Plusieurs travaux explorent le rôle du corps professionnel de la santé dans l'engagement sociopolitique, toutefois d'importantes lacunes subsistent et la transposabilité de résultats est limitée.

Neutralité

Les lacunes littéraires sont particulièrement présentes en Suisse dû à la culture de la neutralité qui influence les attentes à l'égard de leur rôle dans l'espace public.



2. Méthodologie

Approche qualitative

- revue de littérature
- 8 entretiens semi-directifs avec divers.es représentant.e.s* et un économiste de la santé.

*Liste des représentant.e.s :

- direction du CHUV,
- SSP Vaud,
- conseil stratégique du CHUV,
- Société Vaudoise de Médecine,
- Association des doctorant.e.s,
- Association Engagés pour la santé,
- OFSP.

3.2 Légitimité

La légitimité du personnel de santé est largement reconnue, et aucune des personnes interrogées ne défend une neutralité absolue des soignant.e.s. En effet, ces dernier.ères sont généralement perçu.e.s comme légitimes grâce à leur expertise du terrain et à leur proximité avec les patient.e.s.



3.3 Responsabilité professionnelle

Il y a une responsabilité professionnelle de défendre les patient.e.s, les conditions de soins et le système de santé. Ainsi, son engagement semble relever d'une responsabilité collective à rendre visibles les effets concrets des décisions budgétaires sur le terrain.

3. Résultats

3.1 Facilitateurs et freins

Légitimité de la prise de parole
Expertise du terrain
Proximité avec les patient.e.s
Responsabilité professionnelle
Collectivité
Espaces sécurisés de dialogue
Données probantes

Charge de travail
Formation politique limitée
Contraintes institutionnelles
Conséquences professionnelles
Perte de crédibilité
Non partisane
Répercussions professionnelles

"Faute au professionnel d'être dans le déni de la responsabilité"

"Il y a un devoir de réserve et de loyauté pour un collaborateur"



4. Discussion

- Les entretiens montrent que les professionnel.le.s de la santé sont généralement perçu.e.s comme des acteur.ices légitimes du débat public grâce à leur expertise.
- Il est également souligné qu'ils ont une responsabilité professionnelle dans la défense des patient.e.s, des conditions de soins et du système de santé.
- Toutefois, il est nécessaire de préserver une posture crédible, non partisane et compatible avec les contraintes institutionnelles.
- Pour ce faire, il apparaît essentiel de s'appuyer sur des données probantes et sur une expertise reconnue afin d'éviter toute forme de militantisme.

5. Conclusion

- Nos résultats font écho à la littérature existante, qui montre que les soignant.e.s peuvent percevoir leur engagement dans le débat public comme une continuité de leur rôle de défense des patient.e.s et du système de santé.
- L'apport de notre enquête est de replacer l'engagement dans le contexte vaudois, où la légitimité n'est pas remise en question, les divergences observées portant davantage les formes jugées appropriées.

6. Pistes d'actions futures

- Favoriser le regroupement des professionnel.le.s de la santé au sein de collectifs ou d'organisations représentatives pourrait permettre une expression plus structurée de leurs préoccupations.
- La mise en place d'espaces de dialogue sécurisés apparaît nécessaire afin qu'ils puissent s'exprimer sans craindre d'éventuelles répercussions professionnelles.

Références :